



Travailler dans le secteur

Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr (rubrique "métiers et concours")

🔑 Adjoint de sécurité

Fonctions

- Assister les policiers dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale et d'assistance aux victimes ;
- Accueillir et informer le public dans les commissariats ;
- Patrouiller dans les quartiers et contribuer au développement de la sécurité.

Pré-requis

- Etre âgé de plus de 18 ans et moins de 26 ans ;
- Aucune condition de diplôme ;
- Mesurer au moins 1m60 ;
- Les critères physiques portent sur le poids, la taille, l'acuité visuelle et l'aptitude au service actif de jour comme de nuit.

Le candidat est soumis à une vérification de son aptitude physique via une visite médicale. Une enquête administrative est également menée pour s'assurer de la bonne moralité du candidat.

Sélection

Dossier + tests psychotechniques + entretien

Statut

Contrat de 5 ans comprenant une période de formation de 14 semaines.

Salaire

990€ net par mois (primes incluses) au 01/01/04.

Pour postuler

Déposer un dossier dans un commissariat de police (ou service territorial de la police aux frontières ou des CRS) du département de son choix.

Possibilité de passer un concours spécifique pour devenir gardien de la paix. L'adjoint de sécurité bénéficie d'une formation gratuite au concours.

🔑 Gardien de la Paix

Fonctions

- Rôle de prévention et de dissuasion : garde statique (devant un édifice public), circulation à la sortie des écoles, verbalisation, patrouilles et rondes de nuit...
- Tâches administratives : rédaction de rapports.

Pré-requis

- Etre âgé de 17 ans au moins et de 35 ans au plus ;

La limite d'âge peut être reculée, sans pouvoir excéder 37 ans, d'un temps égal à celui passé au titre du service national actif, d'un an par enfant à charge, par personne handicapée à charge, par enfant élevé pendant 9 ans avant qu'il n'ait atteint son 16ème anniversaire.

La limite d'âge peut également être reculée du temps passé sous les drapeaux, à concurrence de 10 années, pour les sous-officiers de carrière et pour les militaires non officiers engagés.

La limite d'âge est supprimée pour les mères et pères de 3 enfants et plus, les personnes élevant seules un ou plusieurs enfants et les sportifs de haut niveau.

- BAC ou diplôme équivalent ;

Les mères et pères d'au moins 3 enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature sans condition de diplôme.

- Etre de nationalité française ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Etre recensé et être en règle vis-à-vis des obligations du service national ;
- Avoir le permis B à la date de la titularisation ;
- Etre reconnu apte à l'issue d'une visite médicale qui vérifie les points suivants :
 - Acuité visuelle de 15/10ème pour les deux yeux (après correction), et minimum de 5/10ème pour un œil
 - 1m60
 - N'être atteint d'aucune affection médicale évolutive pouvant ouvrir droit à un congé de longue maladie ou de longue durée
 - N'être atteint d'aucune séquelle de maladie cardiologique, cancérologique, neurologique ou psychiatrique
 - Etre médicalement apte à un service actif de jour comme de nuit pouvant comporter une exposition aux intempéries et des déplacements de durée prolongée hors résidence
 - Ne pas avoir une surcharge pondérale trop importante
 - L'examen médical comporte obligatoirement un dépistage de l'usage des produits illicites

Sélection

1. Dissertation sur un sujet d'actualité (3h)
 2. QCM et/ou questions à courtes réponses permettant d'évaluer l'intérêt du candidat pour l'actualité, ses connaissances du cadre institutionnel politique français et européen, les règles du comportement du citoyen... (1h)
 3. Tests psychotechniques (2h30)
 4. Entretien avec le jury (à partir, entre autres, des tests psychotechniques) (25 minutes)
 5. Conversation en langue étrangère (10 minutes)
 6. Epreuves d'exercices physiques : parcours d'habileté
- Un "second concours" existe pour les adjoints de sécurité.

En 2005, 784 postes étaient proposés en externe. La plupart des postes sont proposés en région parisienne.

Statut

Fonctionnaire. Attention, engagement à rester 4 ans au service de l'Etat à l'issue du concours.

Le lauréat du concours a 3 mois pour se désister à compter de son incorporation. Il bénéficie d'1 an de scolarité.

Le lauréat du concours doit rester 5 ans au minimum en poste avant de pouvoir changer de région.

Salaire : 1 242€ au 01/07/05

Pour postuler

Vous pouvez prendre connaissance des dates du concours sur notre site internet : www.mip-louhans.asso.fr ou sur le site du Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr

Pour se préparer (liste non exhaustive)

- Par correspondance avec le CNED (05.49.49.94.94.), 187€ en 2005.
- Réussir le concours de gardien de la paix et sécurité aux éditions Foucher (06/05, 17€ environ)
- Gardien de la Paix aux éditions Nathan (09/05, 17€ environ)
- Concours de Gardien de la Paix aux éditions Vuibert (à paraître)

D
O
S
S
I
E
R
D
U
M
O
I
S

de la sécurité : la Police Nationale

Officier de Police (ex Lieutenant de Police)

Fonctions

- Seconde ou supplée les commissaires de Police dans l'exercice de leurs fonctions.
- Encadre notamment les gardiens de la paix.
- Peut mener des enquêtes, être chargé de missions de surveillance.

Statut

- Fonctionnaire. Attention, engagement à rester 5 ans au service de l'Etat à compter de la titularisation. Le lauréat du concours doit rester 5 ans au minimum en poste avant de pouvoir changer de région.
- Le lauréat du concours a 3 mois pour se désister à compter de son incorporation. Il bénéficie de 18 mois de scolarité (dprt 77).

Salaire : 1 332€ net au 01/07/05

Pour postuler

Vous pouvez prendre connaissance des dates du concours sur notre site internet : www.mip-louhans.asso.fr ou sur le site du Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr

Pour se préparer (liste non exhaustive)

- Par correspondance avec le CNED (05.49.49.94.94.), 210€ en 2005.
- *Concours de Lieutenant de Police* aux éditions Vuibert (11/05, 20€ environ).

Pré-requis

- Etre âgé de **35 ans** au plus ;
La limite d'âge peut être reculée, sans pouvoir excéder 37 ans, d'un temps égal à celui passé au titre du service national actif, d'un an par enfant à charge, par personne handicapée à charge, par enfant élevé pendant 9 ans avant qu'il n'ait atteint son 16ème anniversaire.

Elle peut aussi être reculée jusqu'à 45 ans pour les personnes élevant un enfant de moins de 16 ans ou ayant élevé, pendant 5 ans au moins, un enfant avant son 16ème anniversaire.

Elle peut également être reculée du temps passé sous les drapeaux, à concurrence de 10 années, pour les sous-officiers de carrière et pour les militaires non officiers engagés.

Elle est supprimée pour les mères et pères de 3 enfants et plus, les personnes élevant seules un ou plusieurs enfants et les sportifs de haut niveau.

- **Licence** ou diplôme équivalent ;
Les mères et pères d'au moins 3 enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature sans condition de diplôme.

- Etre de nationalité française ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Etre recensé et être en règle vis-à-vis des obligations du service national ;
- Avoir le permis B à la date de la titularisation ;
- Remplir les conditions physiques requises (identiques à celles du gardien de la paix).

Sélection

1. Tests permettant d'évaluer le profil psychologique du candidat
2. Dissertation (connaissances générales)
3. Rédaction d'une note de synthèse
4. Epreuve de droit pénal et/ou procédure pénale
5. Epreuve obligatoire à choisir parmi les matières suivantes : Droit public et institutions européennes ; Droit privé-droit des affaires-droit civil ; Géographie ; Histoire contemporaine ; Technologies de l'information et de la communication ; Sciences économiques ; Sociologie des organisations et gestion des ressources humaines ; Maths et statistique ; Psychologie.
6. Entretien d'évaluation permettant d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer l'emploi postulé.
7. Interrogation orale sur une matière non retenue à l'épreuve n°5.
8. Epreuve orale de langue étrangère (conversation).
9. Epreuves physiques : parcours d'habileté motrice.

67 postes étaient proposés en externe en 2005.

Commissaire de Police

Fonctions

- Encadre le personnel de service de la Police nationale.
- Peut exercer : en Police urbaine (responsable de la sécurité des lieux publics pendant les manifestations), chez les CRS (commande plusieurs compagnies en déplacement), à la Police Judiciaire (recherche criminelle et collecte de preuves) ou aux Renseignements généraux.

Statut

- Fonctionnaire. Attention, engagement à rester 7 ans au service de l'Etat à compter de la titularisation. Le lauréat du concours doit rester 2 ans au minimum en poste avant de pouvoir changer de région.
- Le lauréat du concours a 3 mois pour se désister à compter de son incorporation. Il bénéficie de 2 ans de scolarité sur Lyon.

Salaire : 1 574,74€ net au 01/07/05

Pour postuler

Vous pouvez prendre connaissance des dates du concours sur notre site internet : www.mip-louhans.asso.fr ou sur le site du Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr

Pour se préparer (liste non exhaustive)

- Par correspondance avec le CNED (05.49.49.94.94.), 250€ en 2005.
- *Concours de Commissaire de Police* aux éditions Vuibert (09/05, 25€ environ).
- *Lieutenant et Commissaire de Police* aux éditions Ellipses (08/04, 30€ environ).

Pré-requis

- Etre âgé de **35 ans** au plus ;
La limite d'âge peut être reculée, sans pouvoir excéder 37 ans :
- *d'un temps égal à celui passé au titre du service national actif ou du temps passé sous les drapeaux, à concurrence de 10 années, pour les sous-officiers de carrière et pour les militaires non officiers engagés.*

- d'un an par enfant à charge, par personne handicapée à charge, par enfant élevé pendant 9 ans avant qu'il n'ait atteint son 16ème anniversaire.

- à des titres divers (anciens sportifs de haut niveau, anciens travailleurs handicapés).

La limite d'âge peut aussi être reculée jusqu'à 45 ans pour les personnes élevant un enfant de moins de 16 ans ou ayant élevé, pendant 5 ans au moins, un enfant avant son 16ème anniversaire.

La limite d'âge est supprimée pour les mères et pères de 3 enfants et plus, les personnes élevant seules un ou plusieurs enfants et les sportifs de haut niveau.

- **Master** ou diplôme équivalent (Bac+5) ;
Les mères et pères d'au moins 3 enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature sans condition de diplôme.

- Etre de nationalité française ;
- Etre recensé et être en règle vis-à-vis des obligations du service national ;
- Avoir le permis B à la date de la titularisation ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique requises (identiques à celles du gardien de la paix)

Sélection

1. Tests permettant d'évaluer le profil psychologique du candidat.
2. Dissertation sur un sujet sur l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis 1945 jusqu'à nos jours.
3. Rédaction d'une note de synthèse et de propositions à partir d'un dossier à caractère général.
4. Epreuve portant sur le droit public.
5. Epreuve portant sur le droit pénal général ou de procédure pénale.
6. Epreuve au choix du candidat : finances publiques ; géographie économique et humaine ; histoire contemporaine et relations internationales depuis 1945 ; informatique ; maths et statistiques ; psychologie ; sciences économiques ; sociologie des organisations et gestion des ressources humaines.
7. Entretien avec le jury s'appuyant des tests psychologiques et des questions de culture générale.
8. Deux interrogations orales portant sur 2 des matières suivantes (différentes de celle de l'épreuve n°3) : droit privé ; droit international public et institutions européennes ; finances publiques ; géographie économique et humaine ; histoire contemporaine et relations internationales depuis 1945 ; informatique ; maths et statistiques ; psychologie ; sciences économiques ; sociologie des organisations et gestion des ressources humaines.
9. Conversation en langue étrangère à partir d'un texte.
10. Epreuve physique : parcours d'habileté motrice
Attention, 3 participations maximum autorisées au concours externe.